

JOURNAL DE LA HAYE.

Le BUREAU DE LA HAYE est établi à La Haye, dans la rue de la Cour, derrière le Prinsengracht, vis-à-vis le BUREAU POUR L'ABONNEMENT.

Le BUREAU DE LA HAYE est établi à La Haye, dans la rue de la Cour, derrière le Prinsengracht, vis-à-vis le BUREAU POUR L'ABONNEMENT.

Le BUREAU POUR L'ABONNEMENT est établi chez M. Van Weelden, libraire, Spuis, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction française de la Haye.

LA HAYE, 25 Juin.

Le chemin de fer du Nord qui, comme par enchantement réunit aujourd'hui Paris à Lille, Gand, Bruxelles et Anvers, où les communications avec Rotterdam et les autres villes de la Hollande sont si commodes, si promptes et si faciles, à l'aide du service des bateaux à vapeur, aura aussi pour conséquence d'ap- peler chez nous, durant la belle saison, un plus grand nombre d'étrangers, qui viendront visiter notre pays dont l'aspect tout exceptionnel offre plus d'un attrait à la curiosité des tou- ristes. La ville de La Haye avec ses délicieuses promenades, ses charmants environs et la belle route qui mène à Schoeveningue, au bord de la mer, et aboutit au grand hôtel des Bains, a droit à une préférence marquée; et avec quel plaisir, l'homme de goût et d'intelligence, ne visitera-t-il pas notre musée, notre biblio- thèque, notre cabinet de médailles et surtout la superbe galerie des tableaux du Roi, qui contient tant de chefs-d'œuvre des grands maîtres. Notre chemin de fer de La Haye à Amsterdam et Utrecht rapproche aussi les distances et porte l'étranger aux lieux les plus intéressants à visiter: Leide, avec sa vieille et glo- rieuse université et ses établissements enrichis de tous les trés- ours de la science; Harlem, avec son Pavillon où sont exposés les tableaux de l'école moderne, sa belle promenade du bois et ses jardins où se cultivent les fleurs les plus rares et les plus pré- cieuses; Amsterdam, notre riche et puissante capitale, avec ses beaux canaux et ses pittoresques villages de la Hollande Sep- tententrionale, Broek et Sardam; et Utrecht, avec ses délicieux en- virons et les charmantes maisons de campagne qui l'entourent. Nous le savons, déjà plusieurs familles françaises, profitant de la célérité des communications, ont quitté Paris pour venir visi- ter la Hollande. Cet exemple sera d'autant plus promptement suivi par d'autres, que les frais de voyage sont aujourd'hui sorte modiques et que de nouvelles mesures viennent d'être adoptées, qui rendent le voyage encore plus commode. Nous li- sons dans *Journal du Commerce d'Anvers*:

« La société néerlandaise des bateaux à vapeur de Rotterdam prévoyant la conclusion prochaine du traité qu'on négocie en ce moment entre la Belgique et la Hollande, et prenant en considération l'ouverture des che- mins de fer français vers la Belgique, a augmenté depuis le 15 de ce mois, le nombre de ses bateaux, de sorte qu'il y a maintenant un départ de Rotterdam pour Anvers, deux fois par semaine, le mardi et le dimanche, et un autre de Rotterdam pour La Haye, le samedi. Le service de La Haye est le plus agréable, et le plus sûr. Le *Willem II*, qui l'année dernière fut le premier à partir de Rotterdam, a été remplacé par le *Prinses*, qui est plus rapide et plus commode. La marche rapide de ce bateau est également reconnue et fait honneur à la société néerlandaise qui l'a construit, ainsi que ses équipages, dans ses propres ateliers. L'élégance de sa coupe, ainsi que son luxe et le bon goût qui a présidé à l'ordonnance de ses beaux salons, en font un des plus élégants bateaux que nous ayons encore vus dans notre port; en outre on trouve aussi l'excellence de la table qu'on trouve à bord des bateaux de cette société: il n'en faut pas davantage pour engager les voyageurs à faire le trajet entre Anvers et Rotterdam par les bateaux de la société néerlandaise. »

Et plus loin:

L'exploitation du chemin de fer du Nord est organisée, entre Paris et Lille, de la manière suivante:

Deux trains, un des messageries et un train-omnibus, partiront chaque jour de Paris, l'un à 7 heures du matin, l'autre à midi. Ils arriveront à Lille, le premier à 3 heures 40 minutes, le second à 9 heures 30 minutes du soir. Deux convois également, un de messageries et un train-omnibus, parti-

ront de Lille, le premier à six heures cinq minutes, le second à onze heures cinquante-cinq minutes du matin. Ils arriveront à Paris, l'un à trois heures trente-cinq minutes, l'autre à huit heures quinze minutes du soir.

Un convoi quotidien de correspondance (malle-poste) de Lille à Paris et vice versa sera en outre établi dans le courant du mois de juillet.

Le service aura lieu de nuit. Le départ de Paris se fera à 7 heures du soir, celui de Lille à 9 heures 50 minutes.

Le train de Paris arrivera à Lille à 2 heures 50 minutes du matin, celui de Lille arrivera à Paris à 5 heures 50 minutes.

Par les trains de correspondance et par ceux des messageries, les voya- geurs ne changeront pas de voiture de Paris à Lille.

Ainsi, tout à la fois, comme on voit, célérité pour les voya- geurs, pour le service de la malle-poste et pour le transport des marchandises et des produits de notre sol, qui trouveront ainsi de nouveaux débouchés. On conçoit combien les relations inter- nationales vont devenir plus actives, et quels peuvent être pour notre commerce, notre industrie et notre agriculture, les résul- tats produits par un semblable mouvement. Des maisons de commission et d'agence générale deviendront nécessaires à Paris dans l'intérêt du commerce néerlandais; et c'est en prévi- sion de ce besoin d'avoir sur les lieux mêmes d'utiles intermé- diaires qu'est déjà dû l'établissement de l'agence générale des Pays-Bas à Paris de M. Van Overmeer Fesscher, sur lequel il y a quelquel temps nous avons appelé l'attention de nos lecteurs.

Le *Stoompost* dément la nouvelle donnée il y a quel- ques jours par le *Noord-Brabander*, au sujet du chemin de fer de Middelbourg à Maestricht. Voici comment s'exprime cette feuille:

« Nous n'aimons pas à rechercher quelle peut être la source où le *Noord-Brabander* a puisé ces bruits; nous admettons que ce n'est pas la malveillance qui les a dictés. D'après les rensei- gnements qui nous sont parvenus, nous pouvons assurer que rien n'est vrai de ce qu'on a dit du retrait de la concession; au con- traire le concessionnaire versera dans quelque temps le capital exigé comme caution lors de la concession. »

Suivant le *Daily News* il n'est rien moins que certain encore que le ministère se trouvera en minorité sur la seconde lecture du bill de coopération à la chambre des communes. Ce journal prétend, au contraire, que le bill serait adopté à la majorité de cinq ou six voix. Il ajoute, ce qui est parfaitement d'accord avec ce que disait sir Robert Peel, que la violence des chefs du parti de la protection a détaché de ce parti un grand nombre de mem- bres indignés du peu de mesure et du caractère odieux de ces at- taches incessantes.

D'un autre côté, beaucoup de libéraux voteraient pour le projet ministériel, afin d'éviter une crise qui amènerait la re- traite du cabinet, avant que les réformes constitutionnelles adop- tées par les deux chambres fussent en pleine vigueur. Et avant que le gouvernement eût eu le temps de préparer les autres mesures de réforme qui doivent leur servir de corollaires.

Les travaux de la chambre des députés de France sont à pei- ne terminés, et déjà les journaux de toutes les nuances ne s'oc- cupent plus que des prochaines élections. De tous côtés d'in- nombrables candidatures surgissent. On en compte près de 2,000 pour les 459 collèges électoraux de la France. Il y a cer- tains arrondissements où il se présente six, sept et huit candidats. La polémique des journaux au sujet des élections, des candi- dats et des électeurs est beaucoup plus curieuse qu'édifiante. Le

Constitutionnel en tête, les journaux de l'opposition font les plus belles avances aux légitimistes et aux radicaux. Le *Journal des Débats* ne reste pas en arrière du *Constitutionnel*. Si l'er- rance du centre gauche a proclamé la coalition de son parti avec les légitimistes intraitables, la feuille ministérielle fait les plus gracieuses avances aux légitimistes ralliés. Ceux-là, du moins, sont des hommes d'ordre tout à fait disposés à s'entendre avec les hommes de conservation pour la grande affaire électorale. Les autres ne sont que des factieux ou des brayons qui asso- cient leurs mauvaises passions de renversement avec les ambi- tions déçues et les vanités mécontentes du centre gauche. Il n'y a point de comparaison à faire entre la coalition de 1827, qui était nationale, et la ligue de 1846, qui est une affaire toute personnelle. « Voilà, dit le *Journal des Débats*, ce qui a fait la force et le succès de la coalition constitutionnelle et libérale de 1827, voilà ce qui fera votre faiblesse et votre impuissance. »

Le *National* salue la chambre qui s'en va de toutes les épi- thètes burlesques qu'il peut imaginer. « Reviendront-ils ces illustres crétiens, etc. » La feuille démocratique les rappelle pour s'en réjouir.

L'*Ami de la Religion* dit que l'élection du Souverain-Pontife n'a pas été faite par le mode d'acclamation proprement dite. Quatre scrutins avec le vote d'accession ont eu lieu pendant les deux jours qu'a duré le conclave: c'est au scrutin du second jour, le mardi 16 juin, que les suffrages du sacré collège se sont réunis sur S. E. le cardinal Mastai-Ferretti.

Tous les ambassadeurs des puissances étrangères à Rome ont été informés officiellement de la mort du souverain pontife, hormis M. Castillo y Ayensa, plénipotentiaire d'Espagne, qui s'est plaint vivement de cette exception, attendu que le gouver- nement pontifical aurait, dit ce diplomate, reconnu formelle- ment la reine Isabelle II.

Le correspondant de Rome du *Courier de Naples* transmet les détails suivants sur les travaux du conclave:

« Le conclave a été fermé et fermé le dimanche 14 au soir. Ces car- dinaux étaient réunis pour procéder à l'élection du Pape. Le 15 au soir, c'est-à-dire au bout de 28 heures seulement, le Pape était nommé; mais ce n'est que le 17 au matin que le conclave a été ouvert et que l'en- traînement a annoncé solennellement à une immense population réunie sur la place la décision du conclave et la nomination de S. Em. le cardinal Mastai-Ferretti.

« Cette nouvelle a été accueillie avec enthousiasme par les masses, qui ont applaudi en criant force braves et force vivat.

« L'intronisation a eu lieu le jour même.

« Le 17 juin, jour de la nomination du pape et de son intronisation, tous les agents diplomatiques, les grands dignitaires et toutes les personnes désireuses de recevoir la bénédiction du nouveau pape, se présentèrent devant les portes de l'appartement où le pape devait paraître sur un balcon pour donner sa première audience, au moment où les portes s'ouvrirent les plus pressés se firent jour et crurent précéder au pied du balcon pour recevoir sa bénédiction. Mais Sa Sainteté les arrêta et leur dit de manda l'ambassadeur de France.

« Ce ne fut que lorsque M. Rossi eut été reçu par le pape qu'il se permit à tout le monde de s'approcher de lui. »

On attend d'un moment à l'autre à Liverpool l'arrivée du steamer *Great Britain*, qui a dû quitter New-York le 6 juin et qui a par conséquent 19 jours de mer. On pense que ce steamer apportera des nouvelles complètement décisives de la guerre entre le Mexique et les Etats-Unis.

BULLETIN DU JOURNAL DE LA HAYE. 26 JUIN 1846.

LA VIE DE NELSON,

D'APRES SES DÉPÊCHES ET SA CORRESPONDANCE.

III. 1798 — 1801.

Lady Hamilton s'était chargée de tout préparer pour le départ de la famille royale, et elle déploya, dans cette circonstance, une merveilleuse adresse. La populace, les lazzaroni, qui, nous l'avons dit ailleurs, étaient attachés à Ferdinand IV, et croyaient pouvoir le défendre envers et contre tous, lui avaient fait jurer sur le cadavre d'un messager de Vienne, assas- siné par eux aux portes du palais, que la famille royale ne s'éloignerait pas de Naples. Le moindre démarche indiscret, eût provoqué cette foule mo- bile aux réactions les plus désespérées. Il fallait cependant des préparatifs difficiles à cacher, pour que le prince fugitif pût emporter avec lui des trésors qu'il ne pouvait pas laisser aux soldats de Championnet. Lady Hamilton avait seule la facilité d'entrer et sortir du palais, à toute heure du jour et de la nuit, sans aucune attention de personne; on savait que b'é- tait la sa constante habitude. Elle profita de cette circonstance heureuse pour ses projets. En outre, le hasard lui fit découvrir un passage souterrain, qui conduisait du palais au bord de la mer, et par lequel, non sans braver quel- ques difficultés, elle fit arriver jusqu'aux vaisseaux anglais les caisses du trésor royal, les bijoux de la couronne, les tableaux les plus précieux, les sculp- tures, bref, tout ce qu'on put enlever dans un moment de hâte et de confusion. Nelson lui-même estime à 2 millions et demi (62 millions de francs) la précieuse cargaison qu'il prit à bord de son escadre, le 21 décembre 1798, à huit heures et demie, par un temps superbe. Nelson vint prendre avec trois chaloupes toute la famille royale, qu'il conduisit saine et sauve à bord du *Vanguard*. Les né- gociants anglais furent ensuite prévenus qu'ils trouveraient asile sur tous les vaisseaux de l'escadre, qui resta deux jours entiers stationnée dans la baie, pour attendre les retardataires, et mit seulement à la voile durant la nuit du 23. Une tempête vint assaillir le lendemain, et le 25, le plus jeune des princes royaux, âgé d'un mal soudain, — rendit l'âme dans les bras de lady Hamilton. Ce furent trois jours d'angoisses inexprimables.

Le 26, Ferdinand et Caroline débarquèrent à Palerme, et la suite des événements prouva que leur fuite n'avait pas été prématurée. Le prince Pignatelli, qu'ils avaient laissé derrière eux avec le titre de vice-roi et de vicaire-général, chargé de défendre jusqu'aux derniers rochers de la Cala- bre, envoya, dès que son roi fut parti, des plénipotentiaires au général français. Un armistice, qui abandonnait aux ennemis la plus grande partie du royaume, fut signé le 10 janvier (1799). Les Français n'en persistèrent pas moins à marcher sur Naples, et Mack, pour échapper, disait-il, à la fureur des lazzaroni, alla se livrer lui-même au général Championnet, qui l'envoya sous bonne escorte à Milan. L'armée napolitaine tout aussitôt, et les républicains victorieux n'eurent plus à compter que la résistance in- disciplinée des lazzaroni; encore eurent-ils, en leur faveur l'assistance inattendue de saint Janvier, que le clergé tremblant déclara favorable à la révolution napolitaine. Championnet, jugeant sans doute qu'un bon procé- dé en vaut un autre, plaça une garde d'honneur à la porte de l'église où sont conservées les reliques du saint, et « Respect à saint Janvier! » fut le premier mot d'ordre des patrouilles républicaines.

Nelson, cependant, qui voyait l'Autriche immobile, et la soupçonnait d'approuver secrètement la destruction du royaume de Naples, commen- çait à craindre que les Français, une fois maîtres du continent de l'Italie, n'en vissent bientôt à menacer la Sardaigne et la Sicile. Il sollicitait du général Stuart une garnison anglaise pour sauver Messine, et craignant un refus qui lui fut cependant épargné, il avait offert au roi de Naples de dé- fendre la capitale de la Sicile avec l'équipage d'un vaisseau de guerre an- glais.

Sur ces entrefaites, Troubridge, qui avait remis à sir Sidney Smith le blocus d'Alexandrie, vint rejoindre Nelson, qui se trouva désormais à la tête de forces considérables. Aussitôt, les deux amis résolurent d'opérer contre les Français dans la baie de Naples, et tandis que le cardinal Ruffo, débarqué sur les côtes de Calabre, y levait son « armée chrétienne » af- freux ramassis de bandits, de galériens, de moines défrôqués, etc., Trou- bridge s'empara d'Ischia, de Procida et des autres îles napolitaines où la famine sévissait depuis l'occupation de Naples par les Français.

Enthousiasme avec lequel les habitants revirent le drapeau national, le haine violente qu'ils portaient aux révolutionnaires napolitains, « contri- buèrent à persuader Nelson et Troubridge que la cause du roi et celle du peuple étaient intimement liées l'une à l'autre. Bientôt, cependant, la réaction devait se montrer à eux sous un jour terrible. « Notre ami Troubridge, écrivait Nelson à lord Saint-Vincent, a reçu l'autre jour, avec un panier de raisins pour son déjeuner, la tête d'un jacobin, proprement arrangée dans une boîte, et il s'excuse de ne me l'avoir pas fait passer sur ce que le temps

était trop chaud pour un semblable message.

A cette tête le billet suivant se trouvait joint:

« Comme fidèle sujet de mon roi, Ferdinand IV, que Dieu sauve! je me glorifie de présenter à Votre Excellence la tête de D. Charles Granozio di Giffoni, qui était employé dans l'administration dirigée par Ferdinand Ruggi, cet infâme commissaire. Ledit Granozio a été tué par moi, dans un endroit appelé La Fuga, district de Ponte Cagnaro, alors qu'il essayait de s'échapper. Je prie Votre Excellence de vouloir bien accepter ma tête, et de regarder ce que j'ai fait comme une preuve de mon attachement à la couronne; je suis avec le respect qui vous est dû, le fidèle sujet du roi, — Joseph Manuïso Vitella. »

En marge de cette curieuse épître, le capitaine Troubridge avait seule- ment écrit ces mots: « Un brave garçon (1), » tant l'aveuglement de la haine politique peut aller loin dans les coeurs honnêtes, et servir d'exemple aux forfaits les plus monstrueux.

Il est bon de remarquer, avant de continuer le récit des événements, quel ton de mélancolie régnait dans la correspondance de Nelson, alors qu'on aurait pu le croire au comble de la félicité. Protecteur d'une reine et d'une reine qui la comblaient de faveurs, et de nobles et de riches, il était l'ange gardien, il habitait à Palerme comme à Naples, la maison « du bon- sir William. » Lady Hamilton — il s'en vante lui-même dans ses lettres of- ficielles — était son conseiller, son intermédiaire, son secrétaire, sa garde-malade; mais dans cette intimité coupable il était bien loin de trouver le bonheur qu'il avait pu en attendre; nous n'en voulons pour preuve qu'une lettre é- crite un mois après l'arrivée en Sicile de leurs Majestés napolitaines. Elle était adressée à lord Saint-Vincent, que Nelson estimait hautement, et dont il voulait conserver la bonne opinion:

« Nous avons tous été malades, et nous le sommes encore. Notre jeune reine, qui vous admire sincèrement, votre chère et précieuse lady Hamil- ton, notre bon sir William, et moi-même enfin, si vous ne pouvez pas de m'adoindre à tant d'excellents, nous n'avons sur nous que la santé et même pensée, savoir, que vous résument en vous tout ce que nous sommes. Ne vous effarouchez pas de m'entendre parler ainsi. »

« En ce qui concerne sir Sidney Smith, je vous rassure de tout mon cœur. Ma santé, il est vrai, ne me procure pas de satisfaction, mais tant que je vivrai, si la reine le désire, j'accepterai ici pour la protéger. Aucune considération secondaire ne me fera abandonner le poste où vous m'avez placé. On a réuni ici une assemblée de parlement. La reine a quelques doutes sur les dispositions des membres qui le composent, et j'ai pris l'engagement

Voir le *Journal de La Haye*, ne d'hier.

(1) *A jolly fellow.*

Nouvelles de Belgique.

La chambre des représentants belge a continué avant-hier la discussion des articles du projet de loi sur les sucres. Elle est arrivée à l'article 5 relatif à la progression du droit sur le sucre de betterave. Dans le cours du débat, M. de Lacoste a cru devoir proposer son amendement, en consentant à porter à 35 fr. le maximum de l'accise.

Après la clôture de la discussion, M. Verhaegen a proposé, par motion d'ordre, que M. le ministre de l'intérieur, qui a l'agriculture dans ses attributions, fût invité par la chambre, à assister à une discussion où les intérêts agricoles sont engagés, selon l'honorable membre, aussi bien que ceux du trésor public et du commerce. La chambre a repoussé cette motion.

M. Dumortier, persistant à voir dans la progression du droit d'accises sur le sucre indigène, une limitation de cette production, a insisté pour que la question de principe fût résolue par la chambre. Mais tel n'est pas le sens de l'accroissement de la taxe. Le sucre de betterave est favorisé d'un droit différentiel. Il est naturel, aux yeux mêmes de ceux qui regardent cette faveur comme nécessaire au développement ou à l'existence des fabriques indigènes, que cette faveur diminue au fur et à mesure que l'accroissement de la production viendrait prouver que le sucre indigène peut supporter de plus fortes charges. Sur ce point, la discussion a été longue et confuse; à la fin la chambre a décidé qu'elle voterait en premier lieu la question de savoir s'il y avait augmentation progressive de l'accise. Cette question a été résolue affirmativement.

La chambre a rejeté ensuite, à la majorité de 38 voix contre 25, le chiffre de 4,200,000 kilog. comme base du premier terme de l'accroissement de l'accise.

L'augmentation de 2 francs par 100,000 kilog. excédant la quantité de 3,800,000 kilog., a été adoptée.

Enfin le maximum de 60 fr. a été voté à la majorité de 32 voix contre 25 et une abstention.

Il resta encore à discuter sur les articles 6 et 7. Mais, après avoir décrétoché un droit, la chambre voudra sans doute en assurer la perception. C'est bien assez qu'il puisse ensuite être restitué en totalité.

Au commencement de la séance, M. Pirmz a présenté le rapport du projet de loi relatif à la concession du chemin de fer de Wavre à Manage. Ce projet a été mis à l'ordre du jour.

Troubles à Nieuport.

Les journaux de Bruges confirment la nouvelle qu'ils ont donnée hier des troubles qui ont éclaté à Nieuport. Voici les détails que publie le *Nouveliste*, d'après un témoin oculaire:

On se rappelle qu'au concours de littérature flamande qui a eu lieu il y a quelques mois à Nieuport, on avait décidé que la distribution solennelle des prix se ferait plus tard et qu'à cette occasion la Société de Nieuport donnerait une fête suivie d'un bal.

Le programme de la fête fut arrêté et la Société fixa la distribution solennelle des prix au dimanche 21 juin.

Il est nécessaire de faire observer ici qu'à Nieuport la plus grande intimité a toujours existé entre la garnison et les habitants de la ville. Il était d'habitude d'inviter les officiers à toutes les fêtes données par la bourgeoisie, et réciproquement la garnison ne manquait jamais de convier les habitants aux parties de plaisir qui se donnaient.

Il paraît que cette fois-ci, les officiers n'ont pas invité les habitants de la garnison au bal qui devait élargir la fête. Nous ne connaissons pas les motifs de cette exclusion, mais toujours est-il qu'elle excita parmi les militaires un vif mécontentement.

La société ayant appris que ce manque de procédés avait indisposé les militaires contre les habitants, chargea M. le bourgmestre d'envoyer une carte d'invitation à M. le capitaine qui commandait la place en l'absence du commandant. Soit que le capitaine ne voulait pas assister à une fête d'où ses camarades étaient exclus, soit pour tout autre motif, il renvoya l'invitation et informa à la société que le programme n'avait pas son approbation et qu'en conséquence la fête n'aurait pas lieu.

La société ne reçut cet ordre que le 20, c'est-à-dire la veille du jour que la fête devait avoir lieu. De là, grande rumeur parmi les habitants; des démarches furent faites pour fléchir la rigueur de l'autorité militaire. Celle-ci tint bon. Les têtes s'échauffèrent de part et d'autre, et la société décida que la fête aurait lieu malgré la défense du capitaine-commandant. Toutefois, les plus prudents jugèrent nécessaire de dépêcher à Bruges une personne respectable de la localité pour instruire l'autorité militaire supérieure de ce qui se passait et provoquer le retrait de la défense intimée par le capitaine-commandant.

La personne chargée de cette négociation arriva à Bruges le samedi soir. M. le général Borremans était absent, M. le général Plettrickx ne se

trouvait pas chez lui. Enfin, après quelques démarches on rencontra ce dernier, qui s'empressa de confier au négociateur des instructions pour l'autorité militaire de Nieuport. Ces instructions portaient, entre autres que la fête pouvait avoir lieu. Le négociateur partit la nuit et pouvait arriver à Nieuport le matin entre huit et neuf heures.

Voilà ce que nous avons appris dimanche. Nous n'avons pas cru devoir en faire mention dans notre numéro d'hier, attendu que l'ordre du général tranchait toutes les difficultés et permettait aux habitants de célébrer la fête selon le programme. Il était donc tout naturel de supposer que le refus du capitaine-commandant n'aurait pas eu de suites. Malheureusement, il paraît qu'il n'en a pas été ainsi et qu'une grave collision est survenue entre les troupes de la garnison et les habitants. Voici ce que nous apprenons à cet égard de personnes qui se sont trouvées sur les lieux:

Les membres de la Société *Kunstliefsde*, de cette ville, qui avaient remporté des prix au concours, accompagnés de plusieurs de leurs collègues et d'autres amis, se sont rendus à Nieuport et sont arrivés aux approches de la ville, vers midi.

La Société de Nieuport s'était rendue à leur rencontre, tambours et musique en tête. Le cortège s'étant formé, on se dirigea sur la ville.

Arrivé aux portes de la ville, le cortège fut arrêté par la garde qui s'empara non sans peine des caisses des tambours. Une vive dispute s'éleva, mais n'eut aucune suite grave. La garde finit par laisser passer le cortège.

Arrivé en ville, le cortège rencontra un détachement d'infanterie qui lui barra le passage. Les habitants voulurent passer outre; l'officier commanda aux soldats de croiser la baïonnette. Cet ordre exaspéra la bourgeoisie, on se rua sur les militaires, mais comme ceux-ci étaient armés et que leurs adversaires ne l'étaient pas, la rixe ne fut pas de longue durée. Les habitants furent obligés à la retraite, non sans laisser plusieurs blessés sur le carreau.

Nous devons faire observer cependant que les simples soldats ne portaient aucune animosité contre les habitants. Ils ont exécuté les ordres qu'ils recevaient, se sont défendus à la baïonnette, mais on voyait facilement qu'ils n'obéissaient qu'à regret. Aussi, presque toutes les blessures sont très-légères.

On porte le nombre des blessés à 17, parmi lesquels il y a aussi des militaires. Un pêcheur a arraché l'épée à un officier et lui en a porté des coups. Le nommé Parmentier, loueur de chevaux à Bruges, qui faisait partie du cortège, a été blessé au bras d'un coup de baïonnette.

Pendant toute la journée, les troupes ont été désignées et des patrouilles ont circulé. Des rixes ont encore eu lieu sur d'autres points de la ville entre les militaires et les bourgeois, et ce n'est qu'à onze heures du soir que la tranquillité a été rétablie.

Nous croyons devoir ajouter ici que nous ne pouvons garantir l'exactitude de tous ces détails, qui nous ont été rapportés, il est vrai, par des personnes dignes de foi; mais, en pareille circonstance, il faut faire la part de l'exagération et de la peur. Avant de nous prononcer sur les causes qui ont amené la rixe, nous attendrons des nouvelles officielles.

Aussitôt que M. le général Borremans a eu connaissance de ces événements déplorables, il est parti pour Nieuport, où il est arrivé hier de bon matin. — Une enquête a été ordonnée aussitôt et se poursuit.

Les membres de la Société *Kunstliefsde* sont arrivés hier au soir en cette ville. La musique de la ville, le président de la société ainsi que les membres du conseil d'administration, se sont rendus à leur rencontre et les ont conduits en cortège au lieu de leur réunion.

Voici maintenant la version donnée par l'*Impartial de Bruges*:

« Au moment où la société faisait son entrée, la troupe sortit, s'empara du tambour qui était un enfant, et le mit au violon.

De là des récriminations violentes de la part de la société, puis un rassemblement, qui ne tarda pas à montrer des dispositions hostiles, et déjà la troupe était attaquée, quand M. le major de place Boone se jeta au milieu de la mêlée, en suppliant le peuple de se retirer, que la troupe rentrerait immédiatement. Ses efforts courageux furent enfin couronnés de succès, et la troupe se retira sans avoir subi de dommages.

Quelque temps après, un même officier étant entré dans un estaminet et voulant gouailler les péquins, il fut pris par les moustaches et mis très-poliment à la porte.

Le soir M. le commandant Parys eut l'étrange idée de se présenter, accompagné d'un certain nombre de sous-officiers, à l'estaminet de l'*Espérance*, où disputaient déjà quelques officiers avec des bourgeois, et d'y faire faire main basse à coups de sabre. Alors la rixe devint sanglante, les bourgeois s'armèrent de chaises, de bouteilles, de tout ce qui leur tomba sous la main, et il y eut dix-sept personnes (bourgeois ou militaires) grièvement blessés.

Les patrouilles continuaient à circuler et les rassemblements devenaient de moment en moment plus nombreux et plus menaçants; le conseil communal s'assembla, le bourgmestre et les échevins en eurent assez; rendirent auprès de M. Parys, et lui dirent qu'il voulait donner l'ordre aux patrouilles, ainsi qu'à tous les militaires de rentrer, ils répondaient de la tranquillité de la ville, et même de faire évacuer les estaminets.

M. Parys obtint par le harcèlement à cette demande, et la tranquillité fut rétablie. Mais le lendemain, les nombreux ouvriers qui travaillent au Sas étaient réunis dès cinq heures du matin dans la ville, des groupes menaçants se formaient de toutes parts, et des cris de mort étaient proférés contre le commandant Parys et l'officier Schwartz. »

elle; ressentiments de longue date, que la conduite de sir Sidney Smith venait de raviver.

Le « chevalier suédois » — c'est ainsi que Nelson s'amusa à désigner son célèbre compagnon d'armes — avait obtenu dans le Levant un commandement qui semblait le placer sous les ordres de Nelson, mais dont il fit bientôt un usage très-indépendant. Jaloux de son autorité, jaloux peut-être aussi de toute gloire qui n'était pas sienne, Nelson ne tarda pas à se plaindre amèrement de sir Sidney Smith, qui agissait sans ordres, se bornant à notifier purement et simplement les résolutions qu'il avait prises, quelquefois même se dispensant d'obéir aux instructions formelles de son amiral. Il y eut des lettres amères échangées entre eux; il y eut des plaintes portées par Nelson au comte Spencer. Nelson avait longtemps vécu en bonne intelligence avec M. Spencer Smith (frère de sir Sydney), qui à cette époque représentait l'Angleterre à Constantinople; il cessa tout à coup de vouloir correspondre avec cet ambassadeur. Bref, sous un prétexte ou sous un autre, il exprima le mécontentement le plus vif contre un officier qui s'affranchissait volontiers de tout contrôle, et dont l'heureuse étoile justifiait trop souvent la désobéissance. Leurs plus grands dissentiments venaient de ce que sir Sidney Smith se montrait disposé à traiter avec l'armée française restée en Egypte, tandis que Nelson ne pouvait se faire à l'idée que la bataille d'Aboukir n'eût pas ses conséquences complètes, savoir: la destruction absolue de Bonaparte et de ses troupes. Les ordres de l'amiral, — ordres réitérés plusieurs fois, — étaient de ne laisser sortir d'Egypte ni un seul homme, ni un seul vaisseau français; mais il prévoyait une désobéissance; on peut s'en assurer en lisant une de ses dépêches à M. Wyndham.

Le capitaine sir William Sidney Smith, lui dit-il, qui commande aujourd'hui l'escadre employée au blocus d'Alexandrie, dit que vous m'avez donné l'ordre de donner volontiers, je le crains, des passeports à cette portion de l'armée française que le Dieu tout-puissant a laissée sur la rive égyptienne; j'ai donc jugé à propos d'envoyer au capitaine sir Sidney Smith l'ordre dont je vous transmets une copie, regardant comme à peu près sûr qu'on laisse revenir en Europe cette bande d'audacieux brigands. Non; ils sont allés en Egypte de gaieté de cœur, et ils resteront en Egypte tant que Nelson commandera l'escadre détachée; car, jamais, jamais Nelson ne consentira au retour d'un seul de leurs vaisseaux ni d'un seul de leurs soldats.

Quelques mois après, il eut à complimenter sir Sidney qui venait de faire le siège de Saint-Jean-d'Acre, et il ne négligea pas cette occasion de lui rappeler qu'on ne devait à aucune condition livrer passage à Bonaparte et à ses troupes; c'est la même pensée haineuse qui, de

Les Français à Montevideo.

On a reçu en Angleterre des lettres de Madère, à la date de fin mai. M. Hood, chargé par lord Aberdeen et par M. Guizot d'une mission auprès de Rosas, y était arrivé à bord de la frégate à vapeur la *Dévastation*.

Au moment où un agent anglais, tout dévoué à Rosas et à Oribe, va traiter sur les bords de la Plata, en sacrifiant, bien entendu, tous nos intérêts, il est bon que la France sache quelle est la conduite suivie par le dictateur en retour de tant de condescendances pour lui.

Les équipages de tous les bâtiments rosiotes qui nous ont attaqués à plusieurs reprises dans le Parana et dans l'Uruguay, ont été conduits à Buenos-Ayres par des bâtiments français et anglais.

Mais quelques navires français s'étant aventurés sur la côte argentine, ont été saisis et nos marins égorgés. Un longre de commerce français s'étant rendu dans l'Entre-Rios pour embarquer des moutons, l'équipage a été surpris par les troupes rosiotes et tous nos matelots égorgés sans exception. Les cadavres gisant sur le rivage ont été vus par des officiers de la marine française et anglaise. L'état des cadavres de nos malheureux compatriotes leur indiquait assez par quel ordre avaient agi ces barbares. Chaque corps avait à la gorge une large ouverture produite par de nombreux coups de couteau; la région du ventre et celle de l'estomac avaient été dépouillées de la peau, laquelle, formant ainsi une espèce de tablier, était rejetée sur le visage des victimes.

C'est ainsi que commence la mise en vigueur des décrets de Rosas et d'Oribe, qui châtient comme pirates ceux qui naviguent dans le Parana et dans l'Uruguay.

Sur le territoire oriental, les nouvelles ne sont pas moins affligeantes, et prouvent que c'est surtout contre nos infortunés nationaux que se porte tout l'acharnement du digne lieutenant de Rosas.

Un navire français avait fait naufrage à l'embouchure de la Plata, au commencement de 1846; marins et passagers, tous Français, ont été emprisonnés par les ordres d'Oribe. Mais les hommes faisant partie de l'équipage de ce navire ont expié cruellement leur titre de Français, si nous en jugeons par le récit de deux d'entre eux arrivés à Montevideo le 5 mars dernier. Non seulement ils ont été enfermés dans un cachot infect, mais on les a chargés de fers; ils avaient pris la fuite avec la sentinelle qui leur servait de garde, et tout le monde à Montevideo a pu voir la trace des chaînes qu'ils ont longtemps traînées.

En un mot, sur tous les points où les troupes de Rosas commandent encore, l'acharnement est le même, à Mercédès, comme au Paysandu, comme au Durazno. Dans quelques-unes de ces villes, notamment à Mercédès, la terreur était si grande, que tous les Français valides avaient pris la fuite. Alors on s'est emparé des malheureux Français, vieillards à cheveux blancs et que leurs infirmités auraient dû au moins faire respecter; on leur a fait subir des supplices de tous genres.

Les femmes, les enfants et les domestiques des Français absents ont été saisis et emprisonnés, et quelques-uns, appartenant à des maisons riches, ont eu à endurer des tortures atroces; nos compatriotes fugitifs.

Aux portes de Montevideo, le gérant d'un établissement appartenant à M. Duplessis, négociant français, a été saisi et mis à mort par les ordres d'Oribe, uniquement parce que ce malheureux n'était pas assez dévoué à la cause du lieutenant de Rosas. M. Duplessis est propriétaire d'un *soladero* situé à côté du camp. Pour cette cause ou toute autre, les sympathies de ce commerçant pour Oribe sont connues de tout le monde.

Si, avec ses partisans, Oribe agit ainsi, quel sort aura-t-il réservé à tant d'autres Français, s'ils avaient jamais la malheur de tomber entre ses mains.

(Reforma.)

Nouvelles et faits divers.

Les journaux de Marseille nous apportent ce matin la nouvelle d'un terrible incendie qui a mis en péril les nombreux bâtiments mouillés dans le port de Marseille. Le feu a pris au navire le *tambour*, trois mâts de 345 tonneaux, et a dévoré ce bâtiment; et sans les secours qui ont été apportés promptement, tous les autres vaisseaux pouvaient subir le même sort.

puis, pensa lord Keith à reconnaître la convention de l'El' Arish, signée par Sidney Smith. C'est encore celle qu'on retrouve dans les discours des ministres anglais devant le parlement et qui leur faisait couvrir une insigne perfidie du masque de l'intérêt général: « Il faut, disent-ils, que cette armée sans foi serve d'exemple; l'intérêt du genre humain demande sa destruction (2). »

La nomination de Lord Keith, les désobéissances de sir Sidney Smith avaient dégoûté Nelson, dont lady Hamilton et la reine excitaient à qui mieux mieux la rancune, et qui manifesta plusieurs fois l'intention de venir en Angleterre, aussitôt que les circonstances le lui permettraient. Il n'avait pour consolation que les lettres de son ami Troubridge, qui commandait le blocus de la baie de Naples, et se voyait à la tête de la flotte contre les républicains, contre les panisars de la France.

On imagine sans peine à quel point l'un et l'autre poussaient l'exaltation des hautes ambitions. Nous avons sous les yeux une lettre de Troubridge, qui se loue de Nelson « un honnête juge » pour avoir pu sept ou huit fois échapper qu'il a dans les mains. Nous avons également sous les yeux la réponse de Nelson: qui le remercie, le félicite, lui promet la juge en question, et conclut ainsi:

« Envoyez-moi bientôt qu'on a coupé quelques têtes; il ne fait rien moins que cela pour me reconforter un peu. »

Quelques semaines après, Troubridge racontait à l'amiral qu'il a pris possession des îles, se plaint du juge qu'on lui a donné pour aide:

« Ca magistrat, dit-il, me semble la plus misérable créature du monde; la peur lui ôte l'esprit; il me répète à chaque instant que soixante et dix familles sont intéressées dans l'affaire des prisonniers et pour avoir prêché la révolte, il demande encore si on ne peut pas les faire échapper, si on ne peut pas les faire échapper, et que s'il ne les croyait pas suffisamment dégradés par cette opération, je me chargerais de... »

On voudra bien excuser ce que le capitaine a chargé de faire, et qui a épargné la honte de le dire après lui. Ajoutez cependant que ce

(2) Pour prouver que, dans le cours de son histoire, sir Walter Scott sait aussi quelquefois être impartial, nous citerons ses réflexions sur les ministres anglais essayant encore de justifier leur manque de fidélité à sir Sidney Smith, avant traité sans pouvoirs. C'est évidemment contre cette allégation, et les historiens ont pu être obligés de convenir que « cette raison des ministres anglais n'est que... » (Walter Scott, *Histoire de Napoléon*, t. IV, p. 300.)

Mme la duchesse d'Orléans a reçu, il y a peu de jours, une lettre autographe par laquelle la reine Victoria priait S. A. R. de tenir sur les fonts de baptême sa fille nouveau-née. On nous apprend que la princesse a répondu qu'en acceptant l'honneur qui lui était fait, elle serait obligée de le remplir par délégation, attendu qu'elle a fait vœu de ne pas quitter ses enfants.

La cour d'assises de Liège a terminé lundi l'affaire de la dame de Maréchal, accusée d'empoisonnement sur la personne de son mari. Dans une audience précédente, la cour avait ordonné une nouvelle expertise, et nommé des chimistes pour s'assurer de la présence de l'arsenic dans le corps du défunt. Les premiers experts avaient déclaré en avoir trouvé. Lundi les nouveaux experts ont déclaré au contraire qu'il ne se trouvait aucune préparation arsenicale ni dans les intestins, ni dans l'estomac, ni dans le foie. Les déjections ont seules donné des taches arsenicales. Vu l'absence d'arsenic dans les organes du malade, ils ont déclaré que l'empoisonnement n'était pas certain.

M. Lecocq a abandonné l'accusation : M. Forgeur s'est borné à prononcer une courte et rapide improvisation. Les jurés n'ont fait qu'entrer dans la salle des délibérations, et en sont sortis immédiatement après avec un verdict d'acquiescement.

La maison de force et de correction de Copenhague a reçu le 15 juin, deux hôtes d'une grande distinction, savoir : un roi américain et son premier ministre. Dans le commencement de l'année dernière, ce monarque noir, nommé Aquatimozin, qui était placé sous la souveraineté du Danemark, parce que la contrée sur laquelle il régnait fait partie des possessions danoises, situées à la côte d'or de Guinée (Afrique occidentale), fut tiré sur son territoire un autre roi qui se trouvait dans une semblable position, et là, lui et son premier ministre passèrent nuitamment et le tribunal à coups de hache. Tous deux furent arrêtés et traduits devant le tribunal criminel de la colonie danoise, présidé par le gouverneur-général, M. le capitaine de vaisseau Holmbeek. Leur défenseur, M. Moerck, jeune avocat, originaire de Copenhague, exposa, quant à Aquatimozin, qu'aucune responsabilité ne pouvait ni ne devait peser sur lui, attendu qu'il était roi souverain, qualité que ne modifiait en rien celle de suzerain de la couronne de Danemark; que comme tel, il avait le droit de tuer son ennemi : et que ce droit, qui appartient et est généralement reconnu aux souverains de l'Europe chrétienne et civilisée, ne pouvait, à plus forte raison, être disputé à un prince païen, monarque d'une contrée encore plongée dans la barbarie.

Quant à Kougiti (c'est le nom du ministre d'Aquatimozin), le défenseur a soutenu que ce fonctionnaire n'avait fait qu'exécuter les ordres d'un maître absolu qui avait droit de vie et de mort sur ses serviteurs, et qui infligeait à ceux-ci des supplices atroces pour la moindre désobéissance de leur part. Ce système n'a pas été accueilli par le tribunal, qui, attendu que le crime dont il s'agit a été commis sur un territoire qui fait partie intégrante des possessions danoises, et que les lois de la colonie n'établissent d'exception en faveur d'aucune classe de personnes, a condamné Aquatimozin et Kougiti à la peine de mort. L'ex-roi et l'ex-ministre ont renoncé à la voie d'appel et ont immédiatement adressé un recours en grâce au roi de Danemark. S. M. a commué la peine capitale prononcée contre eux en celle de la détention perpétuelle dans la maison de force et de correction de Copenhague; et la sentence de mort a été installée dans cet établissement. Aquatimozin est âgé de cinquante ans; il est petit, maigre, chétif, et a les cheveux blancs; Kougiti est dans la force de l'âge, d'une taille élevée, et il a un embonpoint remarquable. Ces deux hommes qui, il y a environ deux ans, gouvernaient un royaume politique, et avaient un revenu considérable, se trouvent maintenant au modeste et pénible travail de raper du bois de chauffage pour la consommation habituelle des détenus mâles de la maison de force de Copenhague, les détenus de l'autre sexe filent) moyennant le salaire de deux shillings (4 cents), par jour, salaire dont ils ne peuvent même disposer qu'avec l'autorisation du directeur. Aquatimozin se montre d'ordinaire et travaille avec la plus grande assiduité. Son compagnon d'infortune, au contraire, est fort indolent, et à chaque reproche qui lui est adressé, il lance des regards furieux, et fait mine de vouloir se venger; aussi le funet du contre-maître se promène-t-il bien moins souvent sur le dos de l'ex-majesté que sur celui de la ci-devant excellence.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris a entendu avec beaucoup d'intérêt la communication faite par M. Jomard, de l'extrait suivant d'une lettre de M. de Humboldt, où se trouvent les premiers renseignements sur une expédition dont la science attend d'importants résultats :

« Le retour de M. Lepsius, dans une expédition de trois années en Egypte, en Arabie, au Sinaï, et en Palestine, n'a pas perdu un seul de ses huit compagnons, nous sommes satisfaits de vos travaux. L'histoire et l'archéologie sont incalculablement enrichies par cette expédition si bien préparée et si sagement conduite. Treize cents magnifiques dessins, des milliers de calques pris sur les lieux et tous les manuscrits sont déjà arrivés. Deux bâtiments chargés des monuments mêmes ont dû partir dans le courant d'avril. Ils rapportent des fragments de l'art égyptien sous toutes les dynasties, depuis la quatrième dynastie de Manéthon jusqu'aux Ptolémées et aux empereurs romains au-delà de Caracalla.

de nouveau député bientôt à nos officiers, surtout lorsqu'ils entrevirent que les magistrats employés par eux voulaient se décharger de toute responsabilité en faisant intervenir les Anglais dans les dernières phases de chaque procédure criminelle.

Le juge dont il est question voulait, par exemple, qu'on envoyât à Palerme les préteurs condamnés pour qu'ils y fussent dégradés sous les yeux du roi; et il demandait que leur transport s'opérât à bord d'un vaisseau de guerre anglais. Troubridge refusa ce bâtiment; alors, sous prétexte qu'on ne trouvait pas de bourreaux, le juge le pria d'en désigner un. Il se garda bien d'accéder à cette demande, ce qui l'eût associé, plus qu'il ne voulait, aux sanglantes exécutions dont il faisait sans cesse valoir la nécessité.

« Cependant, comme nous l'avons déjà dit, — le cardinal Ruffo et son armée chrétienne avaient révolutionné la Calabre; peu à peu la réaction s'étendit dans tout le royaume de Naples; et l'occupation française, de toutes parts restreinte, fut bientôt limitée à la capitale même, bloquée par terre et par mer. Ce fut en ce moment que l'arrivée des flottes française et espagnole obligea Nelson à rallier toutes les forces disponibles. Il rappela les vaisseaux qui bloquaient Malte, il envoya chercher l'amiral russe, il donna ordre à Troubridge de revenir auprès de lui avec tous ses vaisseaux de ligne; et de ne laisser devant Naples, pour aider au triomphe de la cause royaliste, que les frégates anglaises. Le commandant du blocus échut ainsi au capitaine Edward James Foote, du *Seahorse*, à qui furent transmis les ordres et les instructions; en vertu desquels agissait Troubridge. L'appréciation des faits qui suivirent demande qu'on ne perde pas de vue cette situation de pouvoirs.

Le 20 mai 1799 jusqu'au 21 juin suivant, Nelson fut occupé à réunir les forces autour de l'île de Maritimo, sur la côte occidentale de la Sicile. Il choisit pour la sécurité qu'elle lui offrait, contre les coups de vent et les rafales si fréquentes sur ces mers. Plusieurs vaisseaux anglais et portugais furent réunis de tous côtés, et il se vit bientôt à la tête de dix-huit vaisseaux de haut bord, avec lesquels il comptait bien attaquer l'amiral espagnol et lui disputer le passage. Mais lady Hamilton profita sensé de cet avantage considérable. Le 22 juin, Nelson fut rappelé auprès d'elle, et, quelques jours après, la flotte tout entière prit la route de Naples, où sir William et sa femme, disposant des forces de l'Angleterre, avaient frappé un coup décisif en faveur de la contre-révolution.

Le 5 juin, les Français avaient été battus dans les faubourgs de Naples par les bandes disciplinées du général Mollo. Le 14 et le 15, les rochers fortifiés de Capri furent pris, et le 16, l'embouchure du Sarno et la forteresse de Castel-... avaient capitulé sous le feu des frégates anglaises. Le capitaine Foote

Ces monuments originaux, portant des noms de la quatrième, de la cinquième et de la sixième dynastie, deux et trois mille ans avant notre ère, seront d'une haute importance pour notre musée égyptien, nouvellement construit; tout ce qui date de l'ancien empire, avant l'invasion des Hyksos, ou Pasteurs, étant très-rare, même chez vous, à Turin et à Londres. La récolette des images et des inscriptions trouvées dans le pays des anciennes mines de cuivre de la péninsule du Sinaï et portant le nom de Cheops, est des plus importantes.

« Le plan complet du labyrinthe après les déblaiements, un balier colossal pris au mont Barqal avec l'image et des inscriptions d'Aménophis Memnon, les grandes pierres du nilomètre de Senneh avec l'emblème d'Aménhemaméris, prouvant que quatre mille ans avant nous la hauteur moyenne du fleuve dans ces contrées dépassait de vingt-deux pieds celle d'aujourd'hui; quatre chambres sépulcrales remontant à la quatrième dynastie, un buste colossal de Horus appartenant à la dix-huitième, des profils d'autres Pharaons, des centaines de briques avec dates, cinq grands papyrus historiques semblables à ceux du Musée britannique, voilà des trésors de science qui devraient vous amener parmi nous!

« M. Lepsius, avant de commencer ses études préparatoires égyptiennes à Turin, à Pise, à Rome, à Paris et à Londres, ne s'était occupé que de sanscrit, d'hellénisme et de la philosophie des langues. Ces goûts philologiques l'ont engagé dans ce voyage, à rapporter des matériaux complets : 1° sur la langue congara des nègres de l'intérieur; 2° sur la langue nuba en deux dialectes, qui n'avait jamais été écrite, et dont il rapporte plusieurs traductions d'ouvrages arabes faites par un Nubien, entre autres *les Mille et une Nuits*; 3° sur la langue béga, parlée entre le Nil de Nubie, et la mer Rouge; c'est un rameau de la grande famille des langues caucaso-asiatiques, lié à la forme actuelle de l'idiome éthiopien de Méroé.

« M. Lepsius rapporte aussi, outre les inscriptions grecques et sinaïtiques, les anciennes inscriptions éthiopiennes trouvées dans les pyramides de Méroé et tracées dans un alphabet inconnu, quelquefois un peu analogue aux caractères grecs. La connaissance de la langue béga facilitera l'interprétation. Ces notions linguistiques, si importantes pour l'histoire de notre espèce, se lient aux curieuses recherches de M. Rosen, aujourd'hui drogman à Constantinople, que le roi de Prusse avait fait séjourner deux ans dans les vallées du Caucase, pour y étudier dans la langue des Offètes les origines du rameau indo-germanique, et dans les idiomes d'autres peuplades les origines d'autres rameaux. M. Rosen est le frère du célèbre indianiste mort à Londres, et il le remplacera parfaitement par la généralité de ses connaissances linguistiques comme par la vivacité de son talent. »

— On écrit de Berlin, le 15 juin : « Dans la dernière séance de la Société polytechnique de Berlin, M. le baron de Reden a lu un mémoire ayant pour objet de prouver que le nombre des accidents arrivés jusqu'à présent sur les chemins de fer d'Europe est extrêmement minime en comparaison de celui des voyageurs.

« Nous empruntons à ce mémoire les faits suivants : « En France, dans l'année la plus défavorable aux rail-ways (c'est-à-dire où il y a eu le plus grand nombre d'accidents), qui était celle de 1842, dans laquelle eut lieu le grand malheur sur le chemin de Paris à Versailles, rive gauche, il y a eu 1 accident par 25,000 voyageurs. En 1844, année la plus favorable, il est arrivé seulement 1 accident par 1 million 321,000 voyageurs.

« En Angleterre, en 1840, année la plus défavorable, 1 accident par 64,000 voyageurs; en 1843, année la plus favorable, 1 accident par 69,000 voyageurs.

« Ces chiffres, a dit M. de Reden, prouvent que les accidents sur les chemins de fer de France sont beaucoup moins fréquents que ceux sur les rail-roads d'Angleterre.

« Pendant les cinq années de 1841 à 1845, le nombre des personnes qui ont éprouvé des accidents sur les rail-ways anglais a été de 1,057 (dont 399 ont péri), ou 1 sur 95,000 ; En Belgique, en 1843, année la plus défavorable, 1 accident par 88,000 voyageurs; en 1844, année la plus favorable, 1 accident par 102,000 voyageurs. De 1835 à 1844, 53 individus ont été tués, et 103 blessés sur les chemins de fer belges.

« Sur les rail-ways d'Allemagne, de 1841 à 1845 inclusivement, il y a eu seulement 3 personnes blessées et 4 personnes tuées.

« Dans toute l'Europe, la proportion entre le nombre des individus blessés ou tués sur les chemins de fer, et celui des voyageurs sur les mêmes routes, a été, en l'année la plus défavorable, comme 1 à 25,000 dans l'année la plus favorable, comme 1 à 638,000.

« En Prusse, selon M. de Reden, 40 à 50 personnes sont tuées par un voyageur sur les fleuves.

« Dans la seule ville de Londres, le nombre des personnes qui sont tuées tous les ans par les accidents qui arrivent aux voitures qui circulent dans les rues est d'environ 300. »

— En 1746, comme en 1846, l'été fut très chaud en Europe. Il n'y eut pas de pluies pendant deux mois et demi.

Les étés remarquablement chauds du dix-neuvième siècle sont ceux des années 1811, 1818, 1830 et 1835.

— Quelques journaux ont annoncé, sur la foi d'un journal de Lille, que M. J. Janin avait été volé, pendant les fêtes de l'inauguration du chemin de fer du Nord, d'une décoration du Nichan-Istihar. M. J. Janin écrit à un

partie des garnisons assiégées. Les choses en étaient là, dans la baie de Naples, quand le 26 juin, Nelson y entra sur le *Foudroyant*, escorté, nous l'avons dit, par dix-sept autres vaisseaux de guerre. On affirme qu'à la vue du pavillon qui annonçait la suspension des hostilités, lady Hamilton, cédant à un accès de colère, jugeant que plusieurs de ses victimes désignées allaient sans doute lui échapper, s'élança sur le gaillard d'arrière, où était Nelson, et dit que la foudre alterait : « Bronte! lui dit-elle en lui montrant le nom d'un duc que Ferdinand et Caroline avaient offert à lord Nelson protecteur — Bronte, faites abattre ce pavillon de trêve. On n'accorde pas de trêve à des rebelles. »

journal qu'il n'a pu être volé de la décoration d'un trêve dont il n'y fait point partie.

Il est bon toutefois de faire remarquer qu'un journal de Lille prétend aujourd'hui qu'une décoration du Nichan-Istihar a été trouvée prise entre les planches du parquet de la tente des princes.

— On lit dans la *Gazette de Metz* : Il n'est bruit dans notre ville que de l'intelligence et du dévouement d'un chien de chasse qui a sauvé dernièrement la vie à un de nos jeunes compatriotes. M. A... P... revenant de la campagne où habite son honorable famille, dans le canton de Verry, lorsqu'un écart subit et violent de son cheval le jeta, dit-on, sans connaissance au milieu de la route. Le cheval retourna au galop à son écurie, le chien resta fidèlement près de son maître.

Arrivèrent des voitures attelées de six chevaux dont les conducteurs marchaient derrière à quelque distance; ces voitures allaient passer sur le corps de M. A... P... lorsque son chien, s'élançant à la tête des obéissants avec des aboiements et une ardeur inouïe, les força de suspendre leur marche. Les voituriers vinrent reconnaître quelle était la cause de ce temps d'arrêt, et trouvèrent M. A... P... auquel des soins furent donnés et qui échappa ainsi deux fois à la mort.

— Une jeune femme, misérablement vêtue, d'une physionomie douce et intéressante, vient s'asseoir sur le banc de la septième chambre à Paris; à l'expression égarée de ses yeux, à la béate indifférence de ses traits, on devine de suite les ravages que la misère ou les passions ont faits dans cette organisation qui apparaît tout d'abord comme atteinte d'une sorte de paralysie.

M. le président l'interroge, lui demande ses noms, son lieu de naissance. Tout ce qu'elle peut dire, c'est qu'elle s'appelle Louise; quant à son âge, elle ne l'a jamais vu, quant à son pays, qu'elle dit être la Suisse, elle l'a quitté toute petite; elle pouvait avoir huit ans quand elle a été amenée à Paris par un individu qui se disait son parrain, et qui l'a tenue pendant un an renfermée dans une cave où elle recevait pour tous aliments du pain et de l'eau.

Elle s'échappa un jour de ce cachot, ce ne fut que pour entrer quelques jours après dans un hôpital, couverte d'ulcères, dévorée par la maladie; elle est restée à l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'âge de seize ans.

Guérie, elle fut renvoyée de l'hospice; abandonnée sur le pavé de Paris, elle fut bientôt séduite par un individu dont elle ne saurait dire le nom, mais qui l'abandonna presque aussitôt.

Elle était enceinte; elle mit au monde un enfant, une fille qu'elle adorait; elle nourrissait cet enfant lorsqu'un jour, s'étant absentée de son grenier pour aller chercher de l'ouvrage, elle ne retrouva plus à son retour son pauvre enfant qui était, pour emprunter son langage, « beau comme les Amours. »

Ce fut alors que folle de désespoir elle s'en alla partout Paris, se lamentant et demandant à tous ceux qu'elle rencontrait des nouvelles de sa fille. Pendant plusieurs mois elle mena une vie errante et vagabonde, se livrant à la mendicité, couchant où elle pouvait, le plus souvent dans les halles. Recueillie par des personnes charitables, elle entra en service; et, pour suivre par ses hallucinations, elle quitta bientôt ses maîtres, emportant de chez eux une somme d'argent dont elle donna aussitôt la moitié à une femme qu'elle rencontre et à laquelle elle vole son enfant.

Quand on lui demande les motifs qui ont pu la pousser à cette dernière action, elle répond que cet enfant est le portrait vivant de celui qu'elle a perdu, qu'elle a cru le reconnaître.

Le tribunal, en présence de ce récit étrange, en présence surtout de la tenue de cette malheureuse femme, a commis un médecin pour la visiter et faire un rapport sur son état mental.

VARIÉTÉS.

UNE GUERRE EN SONORA.

SOUVENIRS DES CÔTES DE L'Océan PACIFIQUE.

Au milieu des vastes états de la confédération mexicaine, celui de Sonora a conservé une physionomie à part. Les vicissitudes de ses luttes avec ces tribus indiennes qui l'entourent, le dévouement, le patriotisme, les guerres civiles, ont imprimé sur son caractère des traits qui le distinguent de ceux des autres provinces, avec lesquels il n'ont de commun qu'une bizarre pratique du régime constitutionnel, encore si nouveau pour eux. Au Mexique, les libertés politiques sont comprises d'une façon singulière; un colonel qui s'ennuie et veut devenir général, un capitaine qui désire monter en grade, se croit parfaitement en droit de se prononcer pour une cause quelconque. Aussi, nul pays n'est plus fécond en révolutions, nulle part ces révolutions n'ont des causes plus futiles, des résultats plus inattendus. Le spectacle d'un de ces incidents de ce turbulent apprentissage de la vie politique est

partie des garnisons assiégées. Les choses en étaient là, dans la baie de Naples, quand le 26 juin, Nelson y entra sur le *Foudroyant*, escorté, nous l'avons dit, par dix-sept autres vaisseaux de guerre. On affirme qu'à la vue du pavillon qui annonçait la suspension des hostilités, lady Hamilton, cédant à un accès de colère, jugeant que plusieurs de ses victimes désignées allaient sans doute lui échapper, s'élança sur le gaillard d'arrière, où était Nelson, et dit que la foudre alterait : « Bronte! lui dit-elle en lui montrant le nom d'un duc que Ferdinand et Caroline avaient offert à lord Nelson protecteur — Bronte, faites abattre ce pavillon de trêve. On n'accorde pas de trêve à des rebelles. »

Avant tout, cependant, il fallait prendre l'avis du cardinal Ruffo, que l'on détestait à bord du *Foudroyant*, mais qui n'en fut pas moins regardé comme le représentant du roi de Naples, avec une salve de treize coups de canon. Ruffo, — disons-le à l'honneur de ce prêtre sans mœurs et sans foi, — disons-le à la honte de Nelson, — ne voulut jamais consentir à la violation du traité signé avec les rebelles. Lady Hamilton l'en supplia vainement; vainement l'amiral anglais déclara que cette capitulation était « une infamie; » Ruffo tint bon et refusa de souscrire aux diverses propositions qui lui furent soumises, toutes ayant pour but d'obliger les républicains de Naples à se remettre sans conditions à la merci de Ferdinand IV. Nonobstant sa résistance, Nelson fit paraître une déclaration (25 juin 1799) par laquelle il faisait savoir aux rebelles qu'il ne leur permettait point de s'embarquer, ni même de quitter leurs forteresses. Troubridge et Hall le portèrent à Ruffo, qui vint, dès le lendemain, à bord du *Foudroyant*, et soutint une discussion fort aigre avec l'amiral anglais, en présence de sir William et de lady Hamilton. Le cardinal déclara que l'armistice était rompu, on ne devait s'attendre à aucun secours de sa part; mais Nelson, ne perdant aucun compte de cette menace, voulut passer outre. Troubridge refusa d'investir et de réduire le château Saint-Elme, et se contenta d'en prendre possession des deux autres forteresses. Nelson, qui avait fait une présomption de l'amiral, par laquelle il croyait se voir reconnaître un avantage sur la république napolitaine, se résigna à la clémence royale. Le général Minichini, qui avait tenu à se voir en cette sommation de se rendre s'appliqua à se rendre à la garnison des deux forteresses, ou bien aussi à Ferdinand et Caroline, qui s'étaient enfilés dans les montagnes, et à toute autre personne qui, de manière ou d'autre, aurait été employée par la république. Il ne fut pas répondu à cette sommation, mais on publia une ordonnance qui mettait à prix la tête de Caracciolo.

(La suite à demain.)

une bonne fortune pour le voyageur, car avant peu ces mœurs excentriques auront disparu. Quelques années encore, et ce pays aura subi le sort commun; déjà l'on peut entendre le retentissement lointain de la hache américaine qui frappe à ses frontières. Comme le Texas, la Sonora est destinée à être enclavée dans les Etats-Unis, et le temps n'est pas loin peut-être où l'Union comptera dans Guaymas un port sur l'Océan Pacifique.

Je n'avais plus que quelques lieues à faire pour gagner cette ville, l'unique port de quelque importance de l'état de Sonora, quand j'arrivai à un endroit où la route traverse un petit bois. Des deux côtés du chemin s'étendaient des fourrés assez épais. A gauche, au-dessus de la cime des lièges et des sumacs, des vautours tournoyaient en grand nombre et semblaient s'exciter à fondre sur une proie en poussant des cris de convoitise et d'effroi. Je piquai mon cheval de ce côté malgré la répugnance qu'il manifestait. Une scène hideuse frappa mes yeux: sept cadavres indiens étaient pendus à autant d'arbres, les uns par le cou, d'autres par une jambe, d'autres enfin par les bras. Tous étaient affreusement mutilés et n'offraient que des vestiges informes de figures humaines. Les meurtriers s'étaient acharnés sur ces cadavres avec une férocité inexplicable. La hache, le couteau, avaient accompli sur eux leur sanglant ministère. Les bourses avaient brisé les jointures, disloqué et tordu les membres d'une manière épouvantable. Ils avaient par dérision attaché aux mains des suppliciés leur macaná (casse-tête) de bois de fer, et dénatté leurs longs cheveux, qui balayaient le sol; mais un soleil perpendiculaire avait cautérisé toutes ces plaies, racorni et desséché la peau de ces cadavres: la putréfaction avait respecté ces corps momifiés, et la forme humaine, toute mutilée qu'elle fût, jetait encore la terreur parmi l'essaim de vautours qui tournoyait au-dessus d'eux. Les armes laissées sur le terrain, les débris qui jonchaient le sol, prouvaient que la lutte avait été longue et acharnée; les nombreuses traces de bestiaux mêlées à celles de pieds d'hommes nus indiquaient aussi que les Indiens avaient été surpris nantis de leur butin. Avais-je sous les yeux un terrible exemple de représailles sanglantes ou la trace d'une agression injuste de la part des blancs? C'est ce que je ne pouvais décider, et j'étais encore sous l'impression de cet horrible spectacle, quand j'atteignis Guaymas.

De tous les ports que le Mexique possède sur la côte de l'Océan Pacifique, il n'y en a que deux à proprement parler. Le premier est Acapulco, le second Guaymas. Les autres ne sont que des rades foraines mal fermées par des terres plus ou moins basses, et dans lesquelles les navires ne sont pas à l'abri des grands vents périodiques qui règnent dans ces parages. Comme Acapulco, Guaymas est entouré de toutes parts de côtes ou d'îles élevées qui forment un port à l'abri des vents du large ou des vents de terre. Aussi, quand le vent du sud, chargé des émanations glaciales du pôle (1), vient soulever de longues lames au dehors de son enceinte, quand le cordonazo (2), de son souffle irrésistible, fouette et bouleverse le golfe de Californie jusqu'au fond de ses abîmes, le port de Guaymas offre au milieu de sa ceinture verdoyante l'aspect d'un lac tranquille. Ces vents impétueux se transforment en brises douces et sensibles qui poussent par ces canaux les barques et les pirogues que l'on amène à terre à peine. Ces vagues viennent à expirer parmi les pousses serrées des mangliers dont elles vivifient les rameaux, qui s'enfoncent dans la vase, et gardent leurs racines, et forment une barrière impénétrable. La verdure pâle de ces arbustes tranche sur le fond d'ocre de la grève et complète l'aspect sauvage de ce port, qui est resté jusqu'à ce jour tel que l'a fait la nature. — Quelques petits bâtiments caboteurs, des pirogues creusées dans un tronc d'arbre, trois grands navires ancrés sous l'île de Venado, dont un français, l'autre américain, l'autre anglais, à certaine époque de l'année une corvette de cette dernière nation, des nuées de mouettes qui couvrent la mer, tel est l'aspect invariable de la rade vue de terre. — Des maisons basses et blanches qui réverbèrent un éclat éblouissant, un fort en terre de la même couleur d'où que la grève, dans lequel une demi-douzaine de canons se rouillent sur des affûts de bois, des éroupes escarpées de montagnes dont les flancs sont sillonnés par le passage des eaux et dont les crêtes brunes se dressent semblables à un couronné de créneaux, tel est à son tour l'aspect de la ville vue de la rade. — Puis, si l'on veut jeter à la fois du spectacle de la rade, de la ville et du golfe, on va qu'à monter sur les rochers, lorsque la chaleur est moins forte, c'est-à-dire vers le couché du soleil. De là le spectacle est comme celui des déserts, l'un du côté de la terre, l'autre du côté de la mer; l'un, borné par des montagnes que le jour, à son déclin, teint d'un violet livide; l'autre, par des nuages roses, et justifiés son nom de mer vermeille, quand la pourpre du couchant vient se fondre avec l'azur des flots. Sur la terre, des plaines incultes, des huttes isolées, quelques flocons de fumée qui montent dans l'air avec lenteur et indiquent une halte de voyageurs; sur la mer, nulle voile, nulle trace de la puissance humaine; seulement, de temps à autre, une baleine voyageuse s'élève passivement à la surface de l'eau, aspire avec un sourd mugissement la provision d'air nécessaire à ses vastes poumons, bat le flanc de sa large queue et regagne ses pâturages d'algues et de végétaux; un narval sort du sein de la mer comme une flèche, décrit une courbe dans l'air et disparaît; des troupes de fous noirs, semblables à des nageurs qui luttent de vitesse, s'avancent et font sautiller devant eux une écume blanchissante. On ne jette plus d'oeil sur le regard de dédain sur le port, qui d'en bas paraît si étendu, sur ces maisons carrées qui semblent des dés d'ivoire jetés au hasard, au milieu d'une herbe dont les tiges sont des palmiers, sur ces rigoles bleuâtres qui sillonnent les plaines et qui sont des fleuves. A la gauche du spectateur, la côte décrit une légère courbe et se termine de ces minces filets d'eau qu'on aperçoit au loin venant se jeter dans ce petit golfe: c'est la rivière des Hiaquis.

De toutes les peuplades sauvages qui envahissent les établissements des blancs, les Hiaquis sont la plus puissante. Leurs nombreux villages couvrent une vallée fertile par la rivière, qui porte leur nom. Ils sont, à la fois chasseurs, industriels et agriculteurs. Le nombre des habitants de ces diverses bandes n'est pas moins de cent mille, y compris les femmes et les enfants. Un grand nombre de ces Indiens viennent se louer à Guaymas pour des travaux domestiques. C'est la partie de la population qui est le plus utile à la civilisation. Ils ont des vêtements de laine et de coton, et sont sans traverser de déserts de sable et de vent du nord dans nos climats.

pulation qui tient le milieu entre l'homme sauvage et l'homme civilisé; mais, au moindre grief contre les blancs, ces ouvriers disparaissent subitement de la ville et vont se joindre aux milliers de combattants que leur race peut mettre sur pied d'un moment à l'autre. On conçoit tout le danger de ce terrible voisinage pour Guaymas, danger amoindri toutefois en ce que cette disparition subite est pour les habitants un avertissement de se tenir sur leurs gardes. Ces querelles se renouvellent fréquemment, et elles sont toujours sanglantes. C'est une guerre sans pitié, dans laquelle les Indiens n'ont pas toujours l'avantage de l'astuce ou de la férocité.

Le jour de mon arrivée, la ville était dans la consternation; depuis vingt-quatre heures déjà, tous les Hiaquis avaient disparu, déterminés à venger la mort des leurs que j'avais trouvés égorgés et mutilés dans le petit bois, où ils restaient exposés comme un témoignage de la justice des blancs. On commençait à taxer d'atrocité la vengeance exercée contre des maraudeurs, bien que jusqu'alors un tel fait n'eût été considéré que comme un acte de justice un peu sommaire, il est vrai, mais bien mérité. Toutefois, ce qui rassurait un peu les habitants, c'était la nouvelle d'une rupture survenue entre deux chefs hiaquis. L'un d'eux, surnommé Banderas, avait eu l'avantage sur son rival, U'Sacame. On pouvait donc jusqu'à un certain point compter sur l'alliance et le secours de ce dernier. Un autre événement contribuait aussi à jeter la perturbation dans Guaymas. Une révolution avait éclaté dans cette ville quelques jours auparavant. Cette révolution partielle est l'histoire générale de toutes les révolutions du Mexique, toujours aussi futiles dans leur origine et aussi mesquines dans leurs résultats qu'originales dans leurs détails. Voici quels avaient été le principe et l'origine de cette farce politique.

Le commandant de la place était un général nommé Tobar. C'était un ancien soldat, homme actif, brouillon, qui s'était signalé dans les guerres contre les Indiens des diverses peuplades, et qui, après leur défaite ou leur pacification, s'enuyait d'une inaction forcée. Les lauriers du président Santa-Anna, l'homme par excellence des *pronunciamientos* et des *contra-pronunciamientos*, l'empêchaient de dormir. Comme il est toujours glorieux pour un Mexicain de se prononcer pour ou contre Santa-Anna, ce dernier étant alors au pouvoir, le général Tobar se disposait à se déclarer contre lui, quand il apprit sa déchéance. Un tel incident dérouterait toutes ses mesures et prévenait ses projets, c'était un contre-temps fâcheux; pour se distraire et dissiper sa mauvaise humeur, le général, en recevant cette nouvelle, monta à cheval et se livra avec plus de fureur que jamais à son passe-temps favori. Cette distraction était singulière. La campagne environnante abonde en taureaux sauvages, et le général, éperonné, botté, leur donnait la chasse à outrance, sans toutefois tirer contre eux son épée, qu'il réservait pour de plus nobles rencontres. Voici comment il se livrait à cet exercice. Les selles mexicaines, lourdes et massives, ressemblent aux selles arabes, avec cette différence, que l'arçon de devant forme un pommeau aussi élevé que solide. Des étrivières épaisses et grossières soutiennent de larges étriers de bois; une selle ventrière d'une forme extraordinaire permet de saisir la queue de l'animal. La selle est au cheval composée avec lui d'un ensemble inébranlable, et la confiance que lui inspire son adresse l'excite aux prouesses les plus folles. Penché sur l'arçon de cette selle, que nul poids ne peut faire tourner, le général saisissait fortement la houppe poilue qui termine la queue du taureau, donnait un tour de jambe sans quitter du pied l'étrier de bois, et étreignait la queue de l'animal entre ses larges étrivières et sa cuisse vigoureusement serrée au flanc du cheval; puis, au moment où le taureau, redoublant de vitesse, baissait la tête et levait outre mesure le train de derrière, le cavalier le dépassait; l'enlevait du sol avec une vigueur irrésistible, et le taureau culbuté tombait sur le flanc, étourdi, haletant, et faisant trembler la terre sous la violence de sa chute.

Un lieutenant, soldat de fortune comme Tobar, partageait d'ordinaire avec lui ces distractions, et avait conquis sa faveur par une adresse et une audace peu communes. Ce lieutenant s'appelait Ignacio Ochoa. C'était le type, de plus en plus rare, de ces aventuriers intrépides qui vinrent peupler les présides et reconstruire les tribus sauvages au fond de leurs forêts. Efficace descendant des compagnons de Cortez, Ochoa était ce qu'on appelle au Mexique un *hombre de corralillo*. C'est-à-dire qu'il pouvait dompter en deux heures un cheval sauvage, qu'il savait ramasser au galop un objet par terre, se suspendre à la crinière d'une main et à l'arçon de derrière à l'aide de l'éperon, et se coucher ainsi sous le ventre de son cheval au galop; qu'il savait jeter le *lazo* et abattre trois ennemis à la fois; de la pointe de son épée, d'un coup d'étrier et du choc de sa monture. Au temps de la chevalerie, c'eût été un chevalier sans peur; mais non sans reproche. Espèce de bandit redouté à dix lieues à la ronde, criblé de dettes, également évité de ceux qui avaient le dangereux honneur d'être ses créanciers et de ceux qui craignaient de le devenir. Ochoa, avec toutes ces qualités d'un chef de partisans, n'était cependant encore que lieutenant. C'était sur cet homme que Tobar avait jeté les yeux pour le seconder. Ce jour-là, le lieutenant Ochoa galopait comme à l'ordinaire à côté du général.

— Est-ce que le temps ne te paraît pas affreusement long au milieu de cette tranquillité de l'état? lui demanda brusquement Tobar en arrêtant son cheval. En vérité, je m'ennuie de n'avoir rien à faire. Ces chiens d'Indiens Pimas, Zeris ou Tiburons ne donnent plus signe de vie.

— Vous les avez à peu près tous exterminés; j'en voudrais pouvoir dire autant de mes créanciers, répondit gravement Ochoa.

Le général reprit: — A cet ennui se joignent chez moi de justes motifs de mécontentement; n'est-il pas honteux pour le gouvernement central d'avoir prononcé la déchéance de l'excellentissime seigneur Santa-Anna? Ne suis-je pas moi-même encore simple commandant de place, quand je mérite mieux? Où est la justice? Eh bien, je rétablirai l'ex-président, ou je deviendrai moi-même gouverneur de l'état, et je compte sur toi pour m'aider.

Quand marchons-nous sur Mexico, demanda Ochoa en regardant pour sommer le congrès souverain de faire de moi un capitaine général? — Tu répondis majestueusement Tobar. En attendant, vive Santa-Anna!

— Santa-Anna ou la mort! s'écria Ochoa, et ils rentrèrent Guaymas. Les conjurés furent aussi vite trouvés que la conjuration ourdie; Ochoa n'eut que l'embaras du choix dans le nombre de ses amis. C'étaient des jeunes gens de familles distinguées, mais de mœurs perdues, la plupart devant, selon l'expression énergique du pays, *une ou plusieurs mort* (1), et qui avaient eu maille à partir avec les alcades ou les recors. C'était une très belle occasion de payer leurs dettes sans bourse délier (je parle de leurs dettes pécuniaires), et tous briguaient l'honneur de s'enrôler sous la bannière de Tobar.

(La suite à demain.)

(1) C'est-à-dire qui avaient commis un ou plusieurs assassinats.

Théâtre-Royal-Français.
Samedi 27 juin, représentation n° 11.
CHARLES VI,
grand opéra en 5 actes, paroles de Casimir et Germain Delavigne, musique de M. F. Halévy.
En attendant l'arrivée de la détachée basse, M. BIZOT, compositeur de la *Duê de Bedfort*.
Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie.

ANNONCES.
GRAND HOTEL DES BAINS
Schéreningue.
A partir du 22 Juin, tous les jours **Table d'Hôte à 4 heures**, et Salons pour Dîners particuliers.
SWITZAR frères.

POMMADE DU BARON DUPUYTREN,
composée par MALLARD, pharmacien à Paris.
Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête promptement la chute de la chevelure, la fait recroître et en prévient la décoloration. Le pôt: 2 fr. 50 c.; tous les pôts portent le cachet et la griffe Mullard. Dépôt chez M. Creman, coiffeur, et Kenschburg, à La Haye; Kerckhoff, à Amsterdam; Ch. Coucke, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

		COURS	OUVERT.	FERMÉ.
Pays-Bas.	Deute active	68 1/2	68 1/2	68 1/2
	Dito dito	72 1/2	72 1/2	72 1/2
	Dito en liquidation	3	3	3
	Dito dito	4	4	4
	Dito des Indes	4	4	4
	Syndicat	4	4	4
	Dito	4	4	4
	Société de Commerce	474	474	474
	Act. du lac de Harlem	5	5	5
	Chemin de fer du Rhin	4	4	4
Russie.	Act. du Chemin de fer Holland.	111 1/2	111 1/2	111 1/2
	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	106	106	106
	Dito dito 1828 & 1829	104 1/2	104 1/2	104 1/2
	Inscrip. au Grand-Livre	6	6	6
	Certificats au dit	6	6	6
	Dito inscriptions 1831 & 1832	5	5	5
	Emprunt de 1841	90 1/2	90 1/2	90 1/2
	Id. chez Stieglitz et Comp.	83 1/2	83 1/2	83 1/2
	Passive	—	—	—
	Deute différée à Paris	—	—	—
Espagne.	Deffered	—	—	—
	Ardoins	19 1/2	19 1/2	19 1/2
	Dito	38 1/2	38 1/2	38 1/2
	Coupons Ardoins	18 1/2	18 1/2	18 1/2
	Obligations Gulf. & Comp.	103 1/2	103 1/2	103 1/2
	Dito métalliques	108 1/2	108 1/2	108 1/2
	Dito dito	60 1/2	60 1/2	60 1/2
	Inscriptions au Grand-Livre	2	2	2
	Actions 1836	—	—	—
	Brésil.	Emprunt à Londres 1831	—	—
Id. id. 1843		84	84	84
Portugal.	Obligations à Londres	50 1/2	50 1/2	50 1/2
	Dito	50 1/2	50 1/2	50 1/2

Bourse de Paris du 23 Juin.

		COURS	OUVERT.	FERMÉ.
France	Cinq pour cent	120 45	120 45	120 45
	Deute active	82 95	82 95	82 95
Espagne	Deute active	31 1/2	31 1/2	31 1/2
	Deute différée	—	—	—
Naples	Deute active	108	108	108
	Deute active	61	61	61
Belgique	Deute active	—	—	—
	Deute active	—	—	—
Etats-Unis	Deute active	—	—	—
	Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 24 Juin.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 19 1/2 — Deute différée ancienne, 5 % — Passive, 5 % — Lots de Rome — Cours après Bourse (24 heures) Ardoins 19 1/2 —

Bourse de Londres du 22 Juin.

3 % Cons. 85 1/2 — ex-d. — 2 1/2 % Holl. 60 1/2 — 4 % id. 92 1/2 — Esp. 5 1/2 — 2 1/2 % — 3 % 37 1/2 — Portug. 4 % — Russes 109 1/2.

Bourse de Vienne du 16 Juin.

Métalliques, 5 % 111 1/2 — Lots de fl. 500, 154 1/2 — Lots de 100, 154 1/2 — Actions de la Banque 156 1/2.

LA HAYE, chez Leopold Loebenberg, Libraire.